

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N° 34-2023

Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture

Un texte intéressant... mais qui oublie les salariés

Les mesures qui figurent dans le Pacte fournissent des pistes de réponses aux enjeux auxquels l'agriculture et la profession agricole font face. La CFDT Agri-Agro regrette qu'il aborde peu l'amélioration de l'emploi salarié sur lequel repose l'avenir de l'agriculture. Nous nous interrogeons également sur la mobilisation des parties prenantes autour de ce pacte.

A cet égard, la CFDT Agri-Agro note, en particulier, l'appui au développement des projets alimentaires territoriaux, le pilotage des ressources en biomasse, la formation accélérée aux transitions agroécologique et climatique pour les professionnels de la formation, du conseil et de l'accompagnement, les différents modules de diagnostic pour les transmissions/installations ou encore la réflexion sur la refonte de la gouvernance des politiques agricoles, y compris au niveau régional.

Pour la CFDT Agri-Agro, le dialogue multipartite et interfilière, aux niveaux national et régional est un levier de réussite de la transition écologique. Nous nous investissons dans la concertation annoncée sur la gouvernance des politiques agricoles.

En ce qui concerne les PAT, le projet de la mise en place d'une gouvernance est positif. Néanmoins, la composition des collèges est encore à préciser. La CFDT Agri-Agro demande que les organisations syndicales de salariés en fassent partie, à la fois parce que les PAT ont un impact sur le travail dans la filière alimentaire et parce que les salariés sont également concernés par un accès à une alimentation durable au travail et dans leur vie privée.

Même si le pacte veut s'appuyer sur les groupements d'employeurs, ce qui est une bonne chose, le travail, l'organisation du travail et leur conciliation avec la vie privée, mais aussi les conditions de travail sont les impensés de ce pacte. Or, sans cela, comment attirer et fidéliser les nouveaux actifs dont nous avons besoin en agriculture ? Cela risque d'être une fausse promesse d'un emploi attractif.

Les salariés sont aussi les oubliés de ce pacte. Ainsi, il promet d'améliorer le départ en formation pour les chefs d'exploitation, mais rien pour les salariés alors que les salariés de l'agriculture ont moins que les autres salariés accès à des formations continues. La CFDT Agri-Agro demande que le crédit d'impôt pour faciliter le recours au service de remplacement pour le départ en formation des chefs d'exploitation soit étendu au remplacement des salariés qui sont en formation.

Enfin, la CFDT Agri-Agro est stupéfaite de la publication du pacte sans discussions préalables avec les parties prenantes sur les mesures qu'il contient. Comment, dans ces conditions, se sentir liés par ce pacte ? Comment vouloir s'y engager ? Et donc, quelle mise en œuvre ?

Le volet « Mobilisation des parties prenantes » est encore à construire.

Fait à Paris, le 22 décembre 2023

Contacts :

Franck TIVIERGE, Secrétaire national : 06.87.31.21.80
Presse : 06.89.04.25.27